



Refus de payer de mon client

Par **dj 2h construction**, le **04/12/2012 à 16:54**

bonjour,rnj'ai livré mon client le 09/11/2012, la marchandise qu'il m'a commandé et pour laquelle il m'a versé 2 acomptes par virement bancaire.rnLe bon de commande désigne les articles (fenêtres) qu'il m'a commandé ainsi qu'une prestation (pose des fenêtres), laquelle je fait sous traiter par une entreprise étrangère.rnDès la livraison effectuée, l'entreprise a commencé la pose, elle s'est présenté également le 2 ème et 3ème jour. Celle ci à rencontré quelques difficultés suite à une erreur de joins livrés par notre fournisseur qui une fois averti nous a expédié tout de suite les bons.rnNotre client s'est rendu compte qu'il y avait une erreur dans les mesures de la porte (hauteur)et que de ce fait elle ne pourrait pas s'ouvrir car une poutrelle se trouve tout juste derrière. Il s'est mis dans une rage folle prétextant que l'erreur venait de moi, hors, en comparant le bon de commande et le bon de livraison, les mesures sont identiques.rnCelui-ci me signale que j'étais présente lors de la prise de mesure,que la poutrelle était déjà présente et que de ce fait je suis responsable, alors qu'en réalité, je n'ai fait que reporter sur papier les mesures qu'il m'indiquait et me souviens très bien qu'il voulait que cette porte ai la même dimension que la vitrine qui se trouve à sa droite.rnJ'ai essayé de trouver un arrangement amiable avec lui, en lui proposant : soit qu'il fasse modifier sa poutrelle de quelques cm, soit qu'on recommande une nouvelle porte à moindre coût. Il n'a rien voulu savoir.rnBref, au 3ème jour, je lui réclamait toujours et encore le solde de ma marchandise, en vain.rnLe 4ème jour, l'entreprise s'est présenté pour continuer le travail, celle-ci a eu un refus d'accès au chantier par mon client sous prétexte qu'il voulait une nouvelle équipe (considérée pour lui de non professionnelle ???), et qu'il ne paierait pas un sous de plus le temps que l'erreur de la porte ne serait pas corrigée et que le chantier soit terminé (également envoyé par e mail).rnJe lui ai envoyé un LRR lui demandant de me régler le solde de ma facture, sans le montage étant donné qu'il n'est pas terminé.rnSa réponse a été la même que citée ci-dessus, en LRR.rnQue faire???rnMon entreprise a moins d'un an, la dette s'élève à 6027 €, c'est énorme pour moi !

Par **dj 2h construction**, le **05/12/2012** à **11:22**

Quelqu'un pour m'aider ???